

Essingnan

Bi-hebdomadaire – Récépissé N°00000044/RDDJ/J06/BASC Le verbe immortel

Grands projets

**Nganou Djoumessi
prive le chef
de l'Etat des visites
de chantiers**



P3

CAN 2019

**MANŒUVRES DE DÉSTABILISATION
DES CHANTIERS DE GAROUA**

C'EST LUI !

P11



Financements du barrage de Nachtigal

**Paul Biya tient les
786 milliards nécessaires**

P5

LA DIPHTÉRIE

Une source d'inquiétude pour les parents

Maladie contagieuse, ses complications peuvent conduire à la paralysie du système nerveux central, du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie.

Par Elvis Serge Nsaa



« **M**a fille Naftalie Magam fait de la fièvre. Depuis trois jours, elle a un grave mal de gorge et une détresse respiratoire », se plaint Diane Ebila. « Je pensais qu'une décoction traditionnelle pouvait rapidement remédier au problème. Au fil du temps, j'ai constaté qu'elle avait des difficultés à avaler la nourriture, qu'elle avait une sensation de malaise et une perte d'appétit. Conduite à l'Hôpital central de Yaoundé (Hcy), des examens ont révélé une diphtérie ». En effet, la diphtérie est une maladie infectieuse due à une bactérie nommée le « corynebacterium

diphtheriae », explique le Dr. Angel Ebaya. D'après le médecin, cette bactérie se rencontre chez l'homme. Elle touche principalement les enfants entre 6 mois et 15 ans. Elle cause l'apparition de « fausses membranes » et se transmet par les voies aériennes. La bactérie mise en cause dans la diphtérie est le bacille de Klebs-Löffler. Elle se développe dans la région de la gorge et produit une toxine qui provoque des troubles cardiaques et neurologiques. La diphtérie se transmet par les gouttelettes de salive d'un malade qui éternue ou qui tousse. La personne se trou-

vant à proximité est ainsi contaminée par la toxine que la bactérie sécrète. Ceci provoque une inflammation située essentiellement au niveau des amygdales, du pharynx et du larynx. La diphtérie peut conduire à la paralysie du système nerveux central ou du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie, et provoquer des atteintes cardiaques ou rénales, ainsi que le dit le Dr. Paul Serge Kana.

Souches

« Nous lançons un appel aux parents: qu'ils vaccinent leurs enfants ». Grâce à la vaccination obligatoire des nourrissons, le nombre de personnes atteintes a été réduit considérablement, explique le Dr. Paul Serge Kana. Mais, précise-t-il, un petit nombre de souches toxogènes du bacille de la diphtérie sont toujours détectées chaque année, mais la diphtérie classique est rare. Environ 26% des cas concernent les enfants âgés de 14 ans ou moins, 74% des cas touchaient des personnes âgées de plus de 25 ans. Depuis le début de l'année, le Centre hospitalier universitaire de Yaoundé a enregistré sept cas d'infections respiratoires, 13 cas d'infections cutanées, et un cas d'infection ganglionnaire », a déclaré le Dr. Rita Ebéné. « Parmi ces 21 personnes, 15 avaient un animal domestique ou un contact avec des animaux domestiques », précise l'immunologue.

D'après les responsables du Programme élargi de vaccination, la diphtérie est une maladie évitable par la vaccination. Le corps médical recommande la vaccination contre la diphtérie pour tous les enfants (vaccin offert seulement sous forme combiné) dont l'âge varie entre deux mois et six. L'administration de ces doses est suivie de l'administration d'injections de rappel à l'âge de 18 mois, de quatre ans, de six ans et de 14-16 ans, et ensuite tous les 10 ans (p. ex. 25 ans, 35 ans, 45 ans). De l'antitoxine diphtérique devrait être administrée lorsqu'un cas de diphtérie est soupçonné à la lumière des signes cliniques observés. Elle n'est pas recommandée pour les personnes en contact étroit avec les cas de diphtérie, qu'elles soient immunisées ou non. Les autorités régionales de santé publique offrent de l'antitoxine diphtérique en cas d'urgence.

Par ailleurs, le Minsanté recommande à la population d'appliquer les mesures d'hygiène générales et les mesures spécifiques aux maladies à transmission aéroportée. « Tousser et éternuer de manière hygiénique, se moucher régulièrement au moyen de mouchoir en papier jetable, assurer une bonne aération des locaux, se laver fréquemment les mains, surtout après contact avec des sécrétions respiratoires, suggère l'autorité sanitaire.

DR. JOSÉ MBOUA

Il faut systématiquement vacciner les enfants

D'après le médecin généraliste, environ 10% des personnes atteintes de diphtérie meurent.

Propos recueillis par E S N

Quelles sont les symptômes de la diphtérie?

Les symptômes de la diphtérie sont notamment des amygdales couvertes d'un dépôt nacré ou grisâtre avec aspect de fausses membranes et touchant la lèvre, un écoulement nasal purulent, un gonflement des ganglions au niveau du cou, de la fièvre généralement modérée, une perte d'appétit et des complications parfois à type de gêne respiratoire, inflammation du myocarde, complications neurologiques

comme des troubles de la vision, une paralysie du palais.

Quelles sont les différentes phases de la complication de la diphtérie?

Il y a d'abord les fausses membranes qui peuvent s'étendre et être hémorragiques. Ensuite, la toxine entraîne des paralysies du voile du palais avec des troubles de la déglutition, et des troubles de l'accommodation visuelle. Dans ce cas, les fausses membranes envahissent la trachée, ce qui entraîne de grosses



difficultés à avaler mais surtout pour inspirer. Il peut exiger une trachéotomie en urgence, c'est à dire une ouverture sur l'extérieur pratiquée sous l'obstacle ; c'était

fréquent avant les antibiotiques. Il peut y avoir une myocardite et un syndrome malin secondaire, dit de Marfan, avec des signes toxiques diffus. Il peut exister 1 mois après des troubles neurologiques, avec des paralysies des membres et de la respiration, heureusement rares.

Comment peut-on prévenir et traiter la diphtérie?

La vaccination pour les enfants est obligatoire. L'Organisation mondiale de la Santé recommande que le vaccin soit administré en combinaison avec ceux du tétanos et de la coqueluche (Dct), à 6, 10 et 14 semaines, puis d'effectuer des injections de rappel tous les 10

ans. La vaccination permet d'éviter, chaque année dans le monde, 2 à 3 millions de décès dus à la diphtérie, au tétanos, à la coqueluche et à la rougeole, selon les estimations de l'Oms. Le traitement consiste à administrer au plus vite un sérum antidiphtérique pour stopper l'action des toxines produites par les bactéries. Il s'accompagne d'un traitement antibiotique pour tuer les bactéries. Le malade peut être placé à l'isolement respiratoire quelques jours afin d'éviter les contagions avec les personnes de son entourage. Environ 10 % des personnes atteintes de diphtérie meurent, même avec un traitement, prévient l'Oms.

PRÉSIDENTIELLE 2018 ET GRANDS PROJETS

Comment le Nganou Djoumessi a fait échouer les visites programmées de Paul Biya

Dans le cadre de la campagne électorale qui s'est déroulée du 22 septembre au 6 octobre, Paul Biya devait se rendre sur les sites de certains grands projets réalisés ou en cours de réalisation. Notamment dans les sites des barrages de Lom Pangar, Nachtigal et du port de Kribi, dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est. Les rapports des différentes missions déployées sur le terrain, mettant à nu l'incurie du ministre des Travaux publics, ont relevé tantôt un problème d'inaccessibilité des sites à cause du manque des routes, pour ce qui concerne les barrages, tantôt l'inexécution des projets routiers dédiés au désenclavement de certains projets comme le port en eau profonde de Kribi.

Marie Flore Nguimbous

Pas de route vers le site du barrage de Nachtigal

Dans le Centre, Paul Biya aurait dû se rendre à Batchenga. Sur place, il y a le barrage de Nachtigal (420 Mw) en cours de construction. Pour l'heure, c'est la plus grosse infrastructure hydroélectrique du pays. Seulement, pour arriver au barrage, le chef de l'Etat a été peiné d'apprendre que la route qui mène sur le site, jusqu'à Ntui, n'est toujours pas carrossable.

La vérité étant que ce n'est qu'en 2017 que Gilberto Silveira Rodrigues, le Ceo de la compagnie portugaise de Btp Elevolution Group, a rencontré à Yaoundé, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, pour l'assurer des bonnes dispositions de son entreprise à livrer les travaux de construction d'une route de 190 Km dans la région du Centre du pays. Ledit tronçon routier, divisé en deux lots (Ntui-Mankim et Mankim-Yoko), sera construit sur une période de 3 ans et coûtera environ 38 milliards de Fcfa. En dépit du retard pris dans le démarrage des travaux, Gilberto Silveira Rodrigues assure que ses équipes livreront le chantier dans les délais initiaux, sans coûts supplémentaires. En d'autres termes cette route ne sera livrée probablement que vers 2020.

La Banque mondiale ne tarit pourtant pas d'éloges sur le projet de construction en cours du barrage de Nachtigal (420Mw) au Cameroun. Dans une note publiée le 19 juillet, l'institution financière, bailleresse de fonds dudit projet hydroélectrique, explique : « Quand il sera opérationnel, le barrage de Nachtigal permettra au pays d'économiser, chaque année, 100 millions de dollars supplémentaires de coûts de production ».

Toujours, selon la Banque mondiale, Nachtigal sera la prochaine infrastructure à bas coût

à voir le jour sur le fleuve Sanaga. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie renouvelable dans tout le pays. « S'inscrivant dans une volonté plus globale de réduire le coût de l'électricité et d'en faire une ressource durable, le barrage augmentera les capacités installées de 30% et renforcera l'offre d'énergie verte », se réjouit la Banque mondiale.

D'un coût d'environ 656 milliards Fcfa, la centrale hydroélectrique de Nachtigal, située sur le fleuve Sanaga, à 65 km au nord-est de Yaoundé, la capitale du pays, est cofinancée en mode partenariat public-privé (Ppp) par le gouvernement du Cameroun, Electricité de France (Edf) et la Banque mondiale, à travers la Société financière internationale (Ifc). Dans ce sens, l'Ifc a débloqué, le 19 juillet dernier, une enveloppe d'investissements de 794,5 millions de dollars (environ 447,17 milliards Fcfa) pour ledit projet hydroélectrique. L'aménagement hydroélectrique sera à sa mise en service (2020-2021), le plus gros moyen de production d'énergie électrique du Cameroun.

La croix et la bannière pour atteindre le barrage de Lom Pangar

Paul Biya était attendu dans la région de l'Est où a été construit le barrage de retenue de Lom Pangar d'une capacité de 6 milliards de m3 d'eau. Mais pour atteindre cette infrastructure, c'est la croix et la bannière. Pas d'infrastructures routières. Ce qui relève quand même d'une curiosité puisque les autres barrages tels que Mekin, ou Memve'ele, sont au moins dotés d'une voie d'accès digne de ce nom.

Le visiteur qui se rend à Lom Pangar doit se préparer à affronter des bourbiers. La route est tellement mauvaise que les ca-

mions et autres grumiers s'y embourbent fréquemment. Il faut s'armer de courage pour s'y rendre. Pas plus tard que le 20 septembre 2018, le ministre de l'Eau et de l'énergie (Minee), Gaston Eloundou Essomba, a vécu les affres de la piste rurale qui conduit à Lom Pangar. Néanmoins M. Eloundou Essomba a procédé au lancement des travaux de l'usine de pied de 30 Mw. Le Minee a indiqué que la deuxième composante du barrage de retenue d'eau de Lom Pangar, à savoir la construction de cette usine de pied et une ligne de haute tension de 90Kv Lom Pangar-Bertoua, est financée conjointement par la Banque africaine de développement (Bad) et la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac) à hauteur de 39 milliards Fcfa. « Sur le site, toutes les conditions sont réunies afin de livrer l'usine dans un délai de 30 mois », a affirmé le membre du gouvernement.

Des informations recueillies auprès de China Camc Engineering, l'entrepreneur chinois en charge des travaux, il s'avère qu'une partie importante du matériel (équipements de commande, la salle de commande, la construction de l'usine est en cours de fabrication en Chine. Il s'agit pour le constructeur de gagner en temps pour tenir les délais contractuels. Cette visite du Minee intervient au moment où le barrage de Lom Pangar est à sa troisième année de régularisation du fleuve Sanaga avec un impact significatif en termes d'augmentation de capacité de production des centrales installées à Song Loulou et Edea d'une capacité de 170Mw.

Le projet hydroélectrique de Lom Pangar vise l'augmentation de la capacité de production d'électricité et la réduction des fluctuations saisonnières de



débit du fleuve Sanaga, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'électricité au Cameroun. D'une capacité de six milliards de mètres cube d'eau, c'est le plus grand barrage-réservoir jamais réalisé dans le pays.

Où est passée l'autoroute qui mène au port de Kribi?

En dehors de la route ordinaire de 32Km qui dessert actuellement le port en eau profonde de Kribi, la plus grande infrastructure portuaire du Cameroun devrait déjà être desservie par une autoroute. Longue de 38,5 km, cette autoroute que construit la société chinoise Chec, est actuellement réalisée à seulement 70%, indiquent les responsables de l'unité opérationnelle du projet de construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi.

Avec les retards actuellement observés sur les travaux de construction des axes autoroutiers Yaoundé-Douala (premier tronçon de 80Km) et Yaoundé-Nsimalen (20Km pour desservir l'aéroport de la capitale), l'autoroute Kribi-Lolabé pourrait, dès 2018, devenir la première infrastructure de ce type au Cameroun. Mais il était question pour Paul Biya d'emprunter une route confiée au Mintp, mais encore en chantier. D'où l'avortement du déplacement présidentiel.

Le coût global de ce projet autoroutier est officiellement estimé à 250 milliards de Fcfa, financés à 86% par Exim Bank of China, et à 15% par l'Etat du Cameroun. Selon les projections du gouvernement, l'autoroute Kribi-Lolabé rejoindra plus tard l'autoroute Edéa-Kribi qui permettra de rallier aisément le port en eau profonde de Kribi à partir de Douala, la capitale économique du pays.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

La 3e revue du Fmi en cours au Cameroun

Une mission du Fonds monétaire international séjourne dans le pays depuis le 05 novembre. Ces experts évaluent jusqu'à ce 12 novembre 2018, ses performances économiques.

Sylvain Andzongo



Sous la conduite de Corinne Delechat, une mission du Fonds monétaire international (Fmi) procède, au Cameroun, à la troisième évaluation des performances du programme économique et financier triennal (Fec) du 5 au 12 novembre 2018. L'équipe du Fmi a échangé le 5 novembre avec le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, sur des sujets divers tels que les objectifs

de la mission, l'évolution récente et les perspectives de l'économie camerounaise, le point sur les performances de la Fec, les implications sur l'exécution du budget 2018, la préparation de celui de 2019. Il y a également le plan d'endettement du Cameroun qui sera questionné et la restructuration des banques en difficulté. Le ministre des Finances Louis Paul Motaze a indiqué que cette mis-

sion sera meublée par diverses réunions techniques avec plusieurs autres entités étatiques, à l'effet de s'enquérir plus profondément de la situation macroéconomique et budgétaire du pays.

Dans la foulée, la situation financière de quelques entreprises publiques sera passée au peigne fin. Il s'agit notamment de Camair Co, Camwater/Cde, Sonatrel, Campost, Camtel, Cdc. Cette troisième revue permettra un décaissement d'environ 60 milliards de Fcfa en fin d'année. «Les objectifs de la performance sont d'examiner la performance du Cameroun au titre du programme. On a des repères qui ont été fixés pour fin juin. Nous devons nous assurer qu'on arrivera à tenir les objectifs de fin d'année et qu'on a un cadre macroéconomique cohérent pour le moyen terme. Donc on vient de commencer les travaux, il n'y a pas encore de conclusion, mais on a une excellente disposition des autorités de continuer le dialogue avec le Fmi et d'atteindre les objectifs du programme», a déclaré Corinne Delechat.

La même équipe s'est rendue au ministère de l'Économie (Minepat) pour y rencontrer le chef de ce département ministériel, Alamine Ousmane Mey. Ont été abordés pendant près d'une heure, les sujets sur l'état d'avancement des grands projets d'investissement et leur financement, le programme d'emprunts extérieurs pour 2018-2020, les accords de partenariat public-privé relatifs aux projets du

Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce). Les deux parties ont également planché sur l'état des lieux des mécanismes d'évaluation, de maturation, de mise en œuvre et de suivi (de l'exécution et des décaissements) des projets d'investissement et sur le suivi du rapport sur les Soldes engagés non décaissés (Sends).

Par ailleurs, le Fmi décrit que la Sonara totalise 65 % des dépôts des entreprises publiques et 62 % des crédits ; 87,9 % de sa dette est d'échéance inférieure à un an. C'est dans ce sens, ajoute l'institution de Bretton Woods, que « la Sonara reste la principale responsable du risque direct pesant sur le système bancaire émanant des entreprises publiques, en termes de grande exposition et de risques de liquidité et de crédit ». « Parmi les six banques qui ont une exposition nette positive à la Sonara, l'une a des fonds propres négatifs, trois ne remplissent pas l'exigence minimum de fonds propres en cas de défaut de la Sonara et deux banques perdront respectivement 85 et 50 % de leurs fonds propres excédentaires respectifs », révèle le Fmi.

Conclu le 26 juin 2017, pour la période 2017-2019, le programme économique entre le Cameroun et le Fmi prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes budgétaires et un appui budgétaire global d'un montant de 680,7 millions de dollars Us (environ 378 milliards Fcfa).

MINES

500 000 tonnes de rutile à Akonolinga

Le ministère en charge des Mines veut attribuer au plus tard le 15 janvier 2019, une entreprise qui va opérer sur le bloc rutilifère situé dans cette ville du Nyong et Mfoumou.

Le gouvernement camerounais, à travers le ministère en charge des Mines (Minmidt), vient de lancer un appel d'offres international en vue de l'attribution de titres miniers sur le bloc rutilifère d'Akonolinga, à l'est de Yaoundé, la capitale du pays. Le potentiel rutilifère de ce secteur est estimé officiellement à plus de 500 000 tonnes (t). L'appel d'offres est ouvert aux entreprises ou groupements installés au Cameroun ou à l'étranger ayant une expérience d'au moins cinq années dans le secteur minier. En outre, les entreprises qui vont postuler doivent avoir une expérience de l'Afrique et disposer d'un résultat d'exploitation global annuel dans le secteur minier d'au moins 150 millions de dollars, sur les cinq dernières années.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au ministère des Mines, au plus tard le 15 janvier 2019. Le rutile est connu au Cameroun depuis le début du siècle, mais il n'a été exploité qu'entre 1935 et 1955. Selon le Minmidt, la production totale de rutile recensée est de 15 000 tonnes environ, avec un maximum de 3320 t en 1944 ; l'exploitation est restée essentiellement artisanale. En 1993,



la firme Consolidated Rutile Limited d'Australie (Crl) a préparé un rapport de commercialisation du projet pour la Serak. Ce producteur australien avait conclu qu'il faudrait établir une position concurrentielle sur le marché en minimisant les coûts globaux et élaborer des stratégies de marché efficaces en vue du succès du projet Akonolinga.

En août 1993, C. Forristal Mining Consultant d'Angleterre a soumis un rapport d'audit sur l'étude de pré-faisabilité, pour déterminer la capacité optimale du projet, l'emplacement privilégié pour la station de traitement à sec, la séquence et les mé-

thodes d'exploitation, le traitement humide, la conception de l'usine, les facteurs de récupération, la sélection de l'équipement et les ajustements des coûts. Le cabinet d'experts-conseils a conclu qu'avec des ressources mesurées et indiquées de 2,85 millions

de tonnes de potentiel d'exploration de rutile, le projet Akonolinga (incluant Nanga Eboko) représente un important producteur de rutile de classe mondiale.

En dehors du sol très peu profond, qui limite le choix des méthodes d'exploitation, il n'y a pas de caractéristiques techniques exceptionnelles et rien d'apparent qui pourrait s'avérer fatal à la réussite du projet. Le Cameroun estime son potentiel rutilifère à 2 849 000 tonnes, lequel représente la deuxième ressource mondiale en rutile, juste derrière la Sierra Leone.

PORT DE KRIBI

Le Cameroun va se doter d'un hub

L'autorité portuaire de Kribi informe qu'elle projette d'ériger un hub logistique jumelé au parc industriel du port éponyme, dans la cité balnéaire située au Sud du Cameroun. « Cette plateforme accueillera des bases logistiques destinées à couvrir l'Afrique subsaharienne. Elle capitalisera les effets de synergie créés entre le port et une zone franche logistique via une zone douanière unique et permettra ainsi une distribution rapide et efficiente vers les consommateurs. Cette entité sera principalement dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement des flux internationaux. », in-

forme la Direction générale du port. En outre, indique l'autorité portuaire, cette plateforme permettra aux investisseurs d'avoir des avantages fiscaux et douaniers prévus par la loi sur les zones économiques spéciales. En cela, elle proposera une offre diversifiée allant des terrains nus viabilisés aux bureaux et entrepôts prêts à l'emploi, et pourra attirer ainsi parmi les meilleurs aux mondes, les opérateurs logisticiens, les distributeurs multinationaux, les fournisseurs de services portuaires et les sociétés de trading et de négoce international. Pour l'heure, la Direction générale du port de Kribi ne dévoile pas encore le moment de la mise en place de ce hub, ni son coût.

ELECTRICITÉ

L'Etat boucle les financements pour Nachtigal

Louis Paul Motaze, le ministre des Finances a signé, le 8 novembre 2018 en France, des accords relatifs aux 786 milliards de Fcfa nécessaires pour ce barrage hydroélectrique.

Sylvain Andzongo



Louis Paul Motaze, le ministre des Finances, a signé le 8 novembre 2018 à Paris, les accords de financement relatifs à la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal amont. Du côté des partenaires techniques et financiers qui ont signé les conventions avec l'Etat du Cameroun, figurent la Société Financière Internationale (Sfi), filiale de la Banque Mondiale chef de file des 15 prêteurs internationaux du projet, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Bird), la Société Electricité de France (Edf), et les banques locales : Standard Chartered Bank (Sc), la Société Générale

rale Cameroun (Sgc), la Société Commerciale de Banque (Scb), la Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le Crédit (Bicéc).

« La signature de ces conventions marque une étape importante dans le processus engagé pour le démarrage effectif des travaux de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal amont », indique le ministère des Finances. Toujours selon le Minfi, La mobilisation de ce financement traduit la confiance de la communauté technique et financière internationale vis-à-vis de ce projet de développement, initié par le Chef de l'Etat. En effet, ce financement est levé

par la Société Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc) dont les actionnaires sont : Electricité de France, la Société Financière Internationale, et l'Etat du Cameroun. Ce barrage d'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards de Fcfa, représentera à sa mise en service 30% de la capacité installée de l'énergie électrique au Cameroun.

Capitaux propres

Il sera financé à 24% par des capitaux propres et à 76% par la dette extérieure. Celle-ci est portée à 15% par des prêts de banques locales garantis par la Banque mondiale et à 61% par des prêts d'institutions de financement du développement, dont l'Afd (90 millions d'euros) et Proparco (60 millions d'euros) Proparco a mené les négociations de l'opération pour le compte de l'Afd, de la Deg (35 millions d'euros) et du Fmo (30 M€) dans le cadre de leur facilité de cofinancement. En complément des institutions bilatérales européennes emmenées par Proparco, le reste de la dette émanant d'autres institutions de développement est apporté par l'Afc, la Bad, la Bei, Cdc, Eaif, Ofid, et la Sfi. Le projet est développé par le gouvernement du Cameroun, Edf International et la Sfi, à travers une Spv dédiée, Nachtigal Hydro Power Company S.A. ("Nhpc").

L'électricité produite par la centrale sera intégralement achetée par Eneo, la société de production

et distribution nationale, partenaire de Proparco depuis 2006. Le barrage de Nachtigal contribuera ainsi à l'amélioration perceptible de l'offre de l'énergie électrique dans notre pays. Selon les dispositions prises par les équipes techniques, les travaux de construction débuteront à la fin du mois de décembre 2018 pour une durée de cinquante-sept mois. Par ce contrat, l'Etat du Cameroun confie à Nhpc la construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal et de sa ligne d'évacuation d'énergie, ainsi que l'exploitation pour une durée de 35 années de cet aménagement amené à fournir 30% de l'énergie du pays à sa mise en service. En effet, à sa mise en service en 2023, la centrale produira plus de 2 900 Gwh/an.

Bien avant ces accords signés à Paris, le ministère des Finances, celui de l'Energie et de l'Eau, la Société nationale de transport d'électricité et le concessionnaire Eneo ont signé tour à tour, une convention d'engagement, une licence de vente, l'accord lié au transport et celui relatif à la commercialisation de l'énergie électrique. Il y a eu également la signature de l'avenant n°1 de la convention de concession de production entre Gaston Eloundou Essomba, ministre de l'Eau et de l'Energie et Augusto Soares Dos Reis (photo), directeur général de Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc), la société en charge du développement du barrage.

DÉFIS

Une infrastructure stratégique pour le Cameroun

Pour faire face à la pénurie d'électricité qui pèse sur le Cameroun depuis plusieurs années, le pays doit recourir à des contrats de production d'urgence très coûteux.

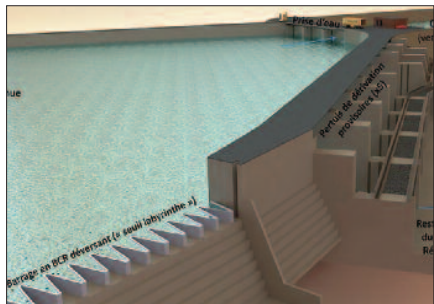
La demande en électricité augmente en moyenne de 7% par an et devrait continuer à augmenter. L'insuffisance de la production contraste avec l'immense potentiel hydroélectrique du pays, exploité aujourd'hui à hauteur de 5%. Le bassin de la Sanaga constitue le plus grand potentiel hydroélectrique du pays. Le projet Nachtigal se situe donc sur le fleuve Sanaga, à 65km au nord-est de Yaoundé. Il comprend la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance pendant 35 ans d'un barrage au fil de l'eau et de la centrale hydroélectrique de 420 Mw associée.

Le projet intègre également les lignes de transmission et des postes de transformation nécessaires à l'évacuation de l'électricité

jusqu'au poste de transformation de Nyom 2, au nord de Yaoundé. Ce projet hydraulique est un jalon clé du Plan de Développement du Secteur de l'électricité élaboré en 2014 par le gouvernement du Cameroun avec le soutien de la Banque mondiale. Il constitue à ce jour l'option la moins coûteuse pour répondre à la forte croissance des besoins en électricité du pays et ayant le moins d'impacts envi-

ronnementaux et sociaux.

La centrale de Nachtigal produira de façon stable et fiable de l'électricité puisqu'elle bénéficiera de la régulation du débit de la Sanaga favorisée par les réservoirs en amont de Mbakaou et de Lom Pangar, co-financés par l'Afd, qui permettent d'assurer un débit suffisant, même en période de saison sèche. À sa mise en service en 2023, la centrale produira plus de 2 900 Gwh/an, soit près de 30% de la production d'électricité du pays. La centrale de Nachtigal permettra d'améliorer et de sécuriser l'accès à l'électricité des populations tout en contribuant à la transition bas carbone du pays. Le projet permettra également de diminuer le coût moyen de production de l'électricité dans le pays, sans alourdir significativement l'endettement de l'Etat, grâce au recours à un partenariat public-privé permettant de mobiliser des capitaux privés. Enfin, l'augmentation des capacités de production d'électricité du pays permettra au Cameroun de devenir exportateur d'électricité dans la sous-région à moyen/long terme.



Réaction

SYLVAIN ESSOA ETOGA, CHEF SUPERIEUR DE BATCHENGA

"Le peuple Batchenga est content"

Le chef supérieur des Batchenga exprime son sentiment suite à la signature des conventions de financements en vue de la construction du barrage de Nachtigal, situé dans sa contrée.

« **L**a signature des conventions de financements du projet du barrage de Nachtigal prouve une fois de plus que, le chef de l'Etat est un homme de parole. Le chef de l'Etat a, une fois de plus, montré aux yeux du monde qu'il est un homme de principes. La preuve : cet accord qui a été signé avec le ministre des Finances et le ministre de l'Eau et de l'énergie, c'est pour mettre nos populations en confiance et qu'elles sachent la construction du barrage de Nachtigal aura bel et bien lieu. Ça fait partie des projets structurants tant prônés par le chef de l'Etat. Ce projet va durer 57 mois, c'est près de cinq ans. Ce qui veut dire que, le chômage au Cameroun, le chômage dans le département de la Lekie sera résorbé. Les jeunes vont trouver l'emploi. Le petit commerce va se développer. Moi en tant que chef supérieur des Batchenga, je demande à mes populations de continuer à faire confiance au chef de l'Etat. Je demande au département de



la Lekie de se mobiliser une fois de plus derrière le président de la République. Je dis merci au président du groupe parlementaire du Rdpc, l'honorable Jean Bernard Ndongso Essomba, qui veille. Il nous a dit beaucoup de choses lors de la dernière campagne concernant ce projet. Il nous avait dit que le chef de l'Etat avait pris des dispositions utiles pour ce projet. Quelques jours après la prestation de serment du président de la République : les conventions sont signées. Le peuple Batchenga est content. »

YAOUNDÉ

L'état de la voirie urbaine inquiète

Les populations expriment leurs appréhensions à propos de la dégradation des infrastructures routières du siège des institutions du Cameroun.

Par Crescence Yolande Akaba

Les populations de la ville de Yaoundé ne savent plus actuellement à quel saint se vouer en ce qui concerne leurs multiples déplacements au quotidien. A l'idée d'effectuer un déplacement, elles redoutent les longues files d'attente, le temps de plus en plus long mis dans les bouchons et les secousses à subir à bord des moyens de transport. En jetant un faisceau de lumière sur les axes routiers secondaires ou principaux, l'on constate de prime à bord qu'ils sont actuellement dans un état de dégradation avancée. Car, garnies de nombreux nids de poule, ils ne sont quasiment pas praticables à cause de nombreux écueils. Dans cette situation, les artères de la zone de Mimboman, celles d'Essos, toute la zone du quartier Mokolo en allant vers la Cité verte comme par Elig Effa. Les quartiers, Mvog Ada, Angissa, Nkolbisson, Ekounou, Oyom-Abang, Madagascar, Nkol-Messeng, etc., ne sont pas mieux lotis. Ici et là, certaines ruelles servant de voie de contournement, ont été décapées. D'après des autorités, l'objectif était de les couvrir de pavé. Les bloquant ainsi que de matériaux. Une situation qui en ajoute à la détresse et à la confusion des populations

pour qui parfois, parcourir 100 mètres, est un véritable calvaire. C'est ainsi qu'on met facilement 20 à 30 minutes entre les carrefours Mobil Essos et Hôtel du Plateau au quartier Essos, une distance d'environ un kilomètre. Les usagers en sont contraints à serpenter d'entre les ravinements et autres trous sur la chaussée. Face à cette dégradation du réseau routier, les riverains pointent plusieurs facteurs.

Canalisation

Ils vont de la mauvaise gestion des eaux liée au déficit de canalisation, à l'étroitesse des routes en passant par l'absence des trottoirs, la mauvaise construction des voies, l'absence d'entretien, etc. «Nos routes se dégradent à cause non seulement de leur étroitesse, la stagnation des eaux de ruissellement sur la chaussée, le défaut d'un entretien permanent. On est régulièrement face à des trous qui se creusent et menacent la vie des usagers sans que l'on ne sache qui a la charge de la réparation», déplore Fabrice Ebodé, cadre dans une structure de la place. «Toutes les routes de Yaoundé sont devenues mauvaises, avec des nids de poule. Difficile de circuler», résume très irrités, Serge Ludovic Kamdem dé-



gouinant de sueur au volant de son véhicule.

Cependant, les populations saluent le vent de réhabilitation de la voirie qui souffle dans la capitale depuis le mois d'octobre. Certaines ruelles ont connu des travaux de réfection. D'après des informations, il s'agit d'une initiative du président de la République, Paul Biya. En tout cas des affiches et banderoles le disent dans la ville de Yaoundé. «Spécial réaménagement de la voirie. Une initiative du président Paul Biya. Jff-efg, équipement foncier du Cameroun», peut-on y lire. Seulement cette opération concerne davantage la salubrité des abords de certaines routes. Les acteurs qui la mettent en œuvre, assurent la fouille des caniveaux, débroussaillent les emprises lorsqu'elles sont assaillies d'herbes et l'évacuation des déchets abandonnés.

Par ailleurs, certains chantiers à l'arrêt, ont repris au lendemain du 06 novembre. Depuis ce jour, sur des axes secondaires, l'on aperçoit des ouvriers à pied d'œuvre. Revêtus des chasubles

vertes floquées Jff-efg. Ils procèdent à la pose des pavés. Ailleurs ce pendant, tout le matériel de travail a été évacué. «Réhabiliter les routes c'est bien. Mais ce sera mieux si cette réhabilitation dure. Les ouvriers viennent réhabiliter une route en posant les pavés. Sans toute fois réserver un passage d'eau. C'est le cas pour toutes les routes de la ville. En dehors du fait qu'elles sont petites, il y a un sérieux problème de gestion des eaux», tout furieux se laisse aller Georges Fopa. La réaction d'un responsable au ministère de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu) ayant requis l'anonymat, va dans le même sillage. Il tire un coup de chapeau à cette initiative du chef de l'Etat et dénonce l'état actuel du réseau routier. «Qu'on le veuille ou pas, nos routes ont de sérieux problèmes. Les rares en état abordable, sont submergées par la demande. Automatiquement, surviennent les bouchons». A Yaoundé pour partir d'un coin à un autre, c'est la croix et la bannière.

CIRCULATION

Les embouteillages emboucanent les routes

D'après certains, à l'origine de cette situation, le nombre important des véhicules en libre circulation.

Par CYA

Quitter d'un lieu à l'autre sans faire face aux embouteillages est une équation que nombre de Camerounais tentent de résoudre sans solution. En évaluant le temps mis dans le taxi pour se rendre au marché Mokolo partant de la Poste centrale de Yaoundé, Joëlle Messina, fait grise mine. «Je sais l'heure à laquelle je sors de la maison. Et je ne peux déterminer celle à laquelle j'y rentre. Parce

qu'habituellement tu passes plus de temps que prévu dans la voiture. À cause des embouteillages», fulmine-t-elle. Chacun dans le véhicule se reconnaît dans ces paroles de la jeune femme. Un phénomène qui ne laisse personne indifférent.

«Il y a tellement de voitures. Mais pas de routes. De ce fait, la circulation devient exécration. Certains soutiennent qu'il y a trop d'embouteillages dans

la soirée. Pourtant si nos routes étaient en bon état, peu importe le nombre d'habitants ou d'usagers de la route, tout irait», croit savoir Marcel Mvondo.

Ce fait observable met les propriétaires de véhicules hors d'eux. «Tu fais deux heures de temps, quittant par exemple de la Poste centrale pour le quartier Eman. Outre la chaleur, la longue attente et le mal de dos, c'est le réservoir de ta voiture qui souffre énormément», se lance Serge Nkotto dans un échange épique avec son voisin de rang. «Quand tu passes plusieurs heures sur

place, tu perds le carburant. Je suis obligé de porter ceux qui proposent un montant relevé. Le tarif normal ne pouvant me permettre de rentrer dans mes dépenses de carburant», se console le chauffeur de taxi noyé dans un grand bouchon. Le concours de la police n'y apportant pour le cas d'espèce aucune solution, l'échange avec les agents de la force publique tourne à la dérision. Les usagers estimant qu'ils ne sont d'aucun secours.

Dans certains axes, faute de policiers, des conducteurs de taxi se transforment en agents chargés de diriger la circula-

tion. «Je suis déjà descendu à plusieurs reprises de mon taxi, pour diriger la circulation. Quand il n'y a pas d'agent, personne ne respecte plus rien. C'est tout le monde qui est pressé, qui veut passer. Personne ne veut attendre la moindre minute pour que l'autre s'en aille. A ces occasions, les feux de signalisation ne sont plus respectés. Dans un pareil désordre, rien ne peut avancer», se désole Paul Elebe, chauffeur de taxi qui estime qu'au début et à la fin, il faut entretenir le réseau routier.

RÉSEAU ROUTIER CAMEROUNAIS

Le diagnostic n'est pas reluisant *



Le rapport sur l'Évaluation de la performance en matière de sécurité routière du Cameroun dénonce aussi ces fac-

teurs. Elle s'inscrit dans le plan d'action africain de la décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 et du plan mondial de

la décennie adopté par les Nations unies dont il est partie prenante. Ayant pour objectif la réduction des accidents à 50% à l'horizon

2020. C'est un document rendu public en août dernier par les Nations unies en collaboration avec les acteurs camerounais relevant du domaine. Selon le document, dans le cadre de la mise en œuvre du pilier 2 sur la sécurité des routes, le Cameroun a entrepris le bitumage progressif des routes. Mais de grandes insuffisances sont constatées s'agissant de l'état du réseau routier camerounais. Plusieurs facteurs expliquent le mauvais état des routes au Cameroun : l'absence de cadre institutionnel, la surcharge, la corruption, une gestion irrationnelle et approximative du réseau, un défaut d'entretien, et la présence d'obstacles et de véhicules en panne sur les routes.

En effet, «le réseau routier du pays souffre. Parmi d'autres problèmes, d'un déficit de signalisation et de traçage, de fissures, de nids de poule, d'une mauvaise évacuation des eaux de pluies, d'absence de trottoirs et de pistes cyclables, et de désordre en ce qui concerne le stationnement. Pour conclure ce volet, « on peut retenir que le niveau des résultats atteints par le Cameroun reste en deçà des attentes. La route est souvent encombrée et rétrécie à certains endroits par des obstacles (chutes d'arbres, etc.) ou par des véhicules en panne et abandonnés sur la chaussée, qui constituent de véritables risques et sont à l'origine de nombreux accidents. Il compte environ 112 973 kilomètres, avec un

total de 10 158 kilomètres de routes revêtues et 102 815 kilomètres de routes en terre.

Les routes revêtues comprennent 5633 kilomètres de voies interurbaines et 4 525 kilomètres de voiries urbaines. Hormis les routes nationales qui sont bitumées à 57 %, même si certaines sont dans un état de dégradation avancée, l'essentiel des routes interurbaines demeurent en terre. La proportion de routes bitumées, abstraction faite des voiries urbaines, ne représente que 6% du réseau routier dans l'ensemble. Sur le plan quantitatif, la densité du réseau national bitumé (hormis les voiries urbaines) en 2013 est estimée à 9km/1 000 km² et à 0,185 km/1000 habitants.» Les infrastructures routières existantes desservent actuellement les dix régions et nombre de localités du Cameroun.

Selon un rapport de 2015 de la Direction des études, des normes et de la planification (Denp) du Ministère des travaux publics, le réseau routier national compte environ 121 424 kilomètres de routes, dont 21 973 kilomètres de routes sur le réseau principal et près de 100 241 kilomètres de routes dans le réseau rural. Malgré ces efforts d'amélioration des infrastructures routières pour la réduction des accidents de la route, le diagnostic des routes camerounaises n'est pas reluisant.

***Extrait du rapport de l'Onu**

Réactions

Par C. Y. A

JEANNE RAÏSSA NGA OWONA, USAGER DE LA ROUTE
« Il est bon de créer d'autres routes »

« Les travaux liés au réaménagement des routes n'est pas vraiment suffisant pour résorber ce problème d'embouteillage qui perdure. Et ce n'est pas ce qu'il faut. A mon avis, nous avons un problème sérieux de routes. Il est important d'agrandir les routes. Le

problème de bouchon sévit parce que nos routes sont en mauvais état, elles sont petites, elles sont étroites. Lors de la circulation, quand les véhicules arrivent à ces endroits, ils ne roulent plus normalement. Nous avons besoin de grandes routes dans la cité capitale pour essayer de nous



éviter les embouteillages. Il est aussi bon de créer d'autres routes. On a si peu de routes dans une ville comme Yaoundé.»

SERGES AMAYEN, LOGISTICIEN

« Les routes urbaines requièrent des équipements adéquats »

« Une route urbaine doit répondre aux besoins de ses utilisateurs. C'est-à-dire que les infrastructures doivent offrir à chaque type d'usagers une mobilité sécurisée. Les piétons, cyclistes et automobilistes doivent circuler en évitant des conflits de flux. Dans le même ordre d'idées, les routes urbaines requièrent des équipements adéquats, ainsi qu'un marquage au sol normé pour faire appliquer le code de la route. De même, les routes urbaines nécessitent des éclairages de nuit pour renforcer la visibilité de tous les usagers. Les intersections, point critique de la circulation méritent des amé-



nagements adaptés aux volumes des usagers. Ce qui justifie la construction des échangeurs, en lieu et place des ronds point ou la mise en place des feux de signalisation. Un soin particulier doit être porté à la sécurité des piétons sur la traversée des routes et voies ferrées.»

DIEUDONNÉ ATANGANA, CHAUFFEUR

« Le réseau routier est lamentable au Cameroun »

« Le réseau routier du Cameroun est très lamentable. Il y a certaines routes qui sont goudronnées sur le papier et non sur le terrain. C'est un gros problème au Cameroun. Malgré les efforts du président de la République, toutes les structures en charge dans ce domaine ne font pas leur travail. Au final, cela devient un éternel recommencement. Un gouffre budgétivore. C'est triste de voir nos routes dans cet état exécrable. Depuis le mois, d'octobre, je vois des



banderoles dans des coins de la ville stipulant un réaménagement de la voirie. Une initiative du chef de l'Etat. C'est une très bonne idée du prési-

dent de la République de réhabiliter certaines routes secondaires. Nous espérons que le bon travail sera abattu. Et que tous les paramètres qui entrent dans les critères d'une route urbaine seront prises en compte. Par exemple, réserver les caniveaux pour permettre la circulation de l'eau. Nous souhaitons aussi que ces travaux, une fois achevés, résolvent ce problème d'embouteillage. Que la circulation devienne fluide. »

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE

Le diocèse d'Obala accueille les évêques de la province de Yaoundé

Du 05 au 08 novembre 2018, ils ont tenu leur deuxième Assemblée ordinaire annuelle à la paroisse Notre Dame de la Merci de Nanga Nguinda dans le diocèse d'Obala.

Marie Flore Nguimbous

Les évêques de la province ecclésiastique de Yaoundé, assistés de leurs proches collaborateurs, ont tenu du 05 au 08 novembre 2018, leur deuxième Assemblée ordinaire annuelle à la paroisse Notre Dame de la Merci de Nanga Nguinda dans le diocèse d'Obala. Présidés par l'évêque d'Obala, Mgr Sosthène Léopold Bayemi Matjei, les travaux ont porté sur l'élaboration d'un plan pastoral provincial en vue d'une meilleure articulation de la foi. La séance d'ouverture riche en allocutions, s'est tenue, en présence du préfet du département de la Haute-Sanaga, Albert Nanga Dang. Mais aussi d'autres autorités civiles, traditionnelles, administratives et militaires du département dont le maire de la commune de Nanga Eboko, Romain Roland Eto. C'est ainsi qu'accueillant les évêques, Romain Roland Eto s'est dit heureux de voir la terre de la commune dont il a la charge, foulée par les évêques de la province de Yaoundé. Le vicaire épiscopal du diocèse d'Obala, Mgr Bienvenu Tsanga, a également eu des paroles ai-

mables à l'endroit des pères les évêques pour le plein succès des travaux qui portaient sur l'élaboration d'un plan pastoral provincial en vue d'une meilleure articulation foi et vie.

Dans son mot d'ouverture des travaux, Mgr Sosthène Léopold Bayemi Matjei a insisté sur l'esprit de communion à promouvoir au sein de la Conférence des évêques de la province de Yaoundé (Cepy) et la nécessité d'être concret dans la finalisation du plan pastoral proposé par les vicaires généraux de la province ecclésiastique de Yaoundé. Les travaux proprement dits se sont déroulés en deux phases: la lecture systématique du projet de plan pastoral et les travaux en carrefour.

Résolutions

Des articulations qui ont abouti à des résolutions dont la nécessité d'avoir une pastorale ayant pour objectif l'approfondissement de la foi. Egalement, le renforcement d'une approche collégiale au niveau des différents services et commissions. Comme d'ailleurs, l'exigence de faire de la



foi une source de développement humain et intégral. Retenu aussi, l'impératif d'assurer un meilleur accompagnement des jeunes en vue d'une intégration socio-professionnelle. Et enfin, la mise sur pied d'une pastorale de la santé permettant la prise en charge intégrale de la personne à la suite du Christ. Les journées ont été rythmées par la prière commune de la Liturgie des Heures et la célébration de la Sainte Eucharistie avec la participation fervente de nombreux fidèles. Ces célébrations ont permis de prier pour, les opérateurs économiques, les jeunes et les travailleurs. Pendant toute la session, les évêques portés par l'espérance ont élevé des

prières pour la paix et la prospérité dans notre pays le Cameroun. Au terme de leurs assises, les évêques de la Cepy ont exprimé leur profonde gratitude à Mgr Sosthène Léopold Bayemi Matjei, aux autorités, aux forces vives et à tous les fidèles du diocèse d'Obala.

Ils ont particulièrement exprimé leur gratitude à ceux qui se sont engagés avec générosité pour la parfaite organisation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle. La prochaine Assemblée de la Cepy, sous la présidence de Mgr Philippe Alain Mbarga, aura lieu à Ebolowa du 11 au 14 mars 2019. Le thème retenu pour cette session: «Jeunes: vocation et engagement».

ASSISTANCE AUX NÉCESSITEUX

L'Eglise Catholique ouvre une seconde collecte des fonds

Cette initiative a été lancée le jeudi 08 novembre au siège de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun à Mvolyé, à travers la Fondation Caritas-Cameroun.

Par Crescence Yolande Akaba

La pauvreté ambiante, le manque d'eau potable par exemple demeure dans certaines localités, les déplacés et réfugiés victimes des instabilités, sont autant de situations susceptibles de provoquer la détresse des communautés à travers le pays. Face à ces multiples possibilités de précarité, l'Eglise catholique ne croise pas les bras. Aux côtés des pouvoirs publics, elle entreprend de nombreuses actions à l'endroit des personnes pauvres et vulnérables. Dans le sens de la mobilisation des ressources financières et matérielles pour pouvoir répondre aux besoins des populations en eau, santé, éducation, formation et bien d'autres. Pour y parvenir, l'Eglise a lancé une seconde collecte de fonds en faveur des couches vulnérables, jeudi der-

nier au siège de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun à Mvolyé.

Les évêques par l'entremise de la Fondation Caritas-Cameroun en partenariat avec le Comité international de la Croix rouge ont organisé une conférence de lancement placée sur le thème: «la collecte des fonds au service de l'Eglise et/ou de l'humanitaire; innover la mobilisation des ressources financières dans l'Eglise et rendre compte de leur utilisation.» Les populations issues de différents horizons ont massivement pris part à cet appel à la générosité. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée, l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, a déroulé la feuille de route de cette campagne. «Notre campagne de cette année naturellement vise les né-

cessiteux et les urgences. L'année dernière nous étions plus en paix. Et cette année nous avons sur la main des charges humaines extrêmement lourdes. Comment reconstruire le Nord-ouest et le Sud-ouest. Comment y participer comme chrétien et comment venir en aide à ces familles sinistrées, endeuillées, aux écoles dévastées autant d'appels à la générosité, lancés». Et de poursuivre: «La Fondation Caritas-Cameroun est la voie des évêques au service des pauvres pour une charité élargie. Les évêques ont décidé de ne plus être indifférents, vis-à-vis de la croissance de la misère. Voilà pourquoi dans une structuration nouvelle, nous avons mis en place, la Caritas Fondation. Qui veut dire que désormais, nous disposons d'un instrument fiable pour sensibiliser toutes les générosités, mobiliser toute l'hospitalité africaine et surtout mobiliser la charité chrétienne. De telle manière que les réfugiés trouvent place chez nous, les nécessiteux trouvent de l'aide et surtout la mise en place des pro-



jets structurants qui permettent de résoudre fondamentalement les pénuries diverses que nous connaissons. Par exemple l'eau, la santé, l'aide aux jeunes, l'aide à l'esprit d'entreprise, la capacité à créer les générosités pour réaliser les projets d'intérêts communs. Autant de perspectives de Caritas qui est une institution de l'aide et de développement.» Le coordonnateur de la Fondation Caritas, l'abbé Kisito Mballa Onana a emboîté le pas à Mgr Jean Mbarga en appelant à tous

les Camerounais de venir en aide aux pauvres et populations vulnérables de notre pays. La Caritas a lancé l'année dernière une mobilisation dans le cadre la mobilisation des ressources financières. Le but était d'étendre ses capacités d'intervention dans un contexte de précarité. Elle a réuni une cagnotte de près de 126 millions de Fcfa ayant servi à la réalisation de plusieurs projets. Cette collecte de fonds rentre en gare le 24 novembre 2018.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Six projets de loi sur la table des députés

En attendant le texte sur la loi des finances 2019, les élus planchent sur des sujets portant ratification des accords et ordonnance.

Par Jean-Pierre Bitongo



Après l'investiture du président de la République, les députés ont repris le chemin de l'hémicycle de Ngoa Ekelle le 07 novembre 2018 pour la continuité des travaux de la troisième et dernière session de l'année législative en cours. S'il sera surtout question de l'adoption de la loi des finances pour l'exercice 2019, la représen-

tion nationale a reçu le projet de loi portant ratification de l'ordonnance du 02 octobre 2018 du président de la République, Paul Biya, qui a été défendu par le ministre délégué auprès du ministre des Finances, Yaouba Abdoulaye. Il va subir certaines modifications. En fait, l'ordonnance présidentielle vise à relever le plafond des avais qui est

l'argent mis en réserve pour servir de garantie à l'État, fixé à 40 milliards de Fcfa que l'État est autorisé à accorder aux sociétés d'économie mixte pour le compte de l'exercice 2018.

Le deuxième projet de loi porte cadre général de la sécurité sanitaire des aliments au Cameroun. Il a pour objectif de fixer les principes et les bases réglementaires relatives aux denrées alimentaires, aux aliments pour animaux destinés à la consommation humaine et aux additifs et compléments alimentaires, en vue d'assurer un niveau élevé de protection de la vie et de la santé des consommateurs et de respect de l'environnement. Il sera défendu par le ministre de la Santé publique. Le troisième projet de loi est celui qui autorise le chef de l'État à ratifier les amendements de la Charte de l'Organisation de la conférence islamique (Oci). Il concerne deux amendements relatifs au changement de dénomination et à la tenue des sessions. Il est défendu par Lejeune Mbella Mbella, le ministre des Relations extérieures.

Cette ratification concerne spécifiquement deux amendements ayant trait aux changements de dénomination qui devraient entraîner le renforcement islamique en éliminant la discrimination sociale et le colonialisme sous toutes ses formes ; et à la périodicité de la tenue des sessions. Les années d'intersession seront réduites de trois à deux ans. Le quatrième projet de loi autorise le chef de l'État à ratifier la convention de Minamata sur le mercure. Texte qui protège la

santé humaine contre les effets dévastateurs de la maladie Minamata causée par le mercure. Le cinquième texte habilite le président de la République à ratifier l'accord relatif à la promotion et à la protection réciproques des investisseurs entre le gouvernement camerounais et celui de la Turquie.

Avec ledit accord signé à Ankara le 24 avril 2012, il est question d'améliorer le climat des affaires entre les deux pays. Pour le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Paul Tasong, qui défend ce projet de loi, il est question «de s'assurer que l'environnement des affaires est propice et que les Camerounais sont protégés dans l'aventure qu'ils sont appelés à mener non seulement au Cameroun mais dans le monde entier». Le sixième projet, signé en 2006, autorise le chef de l'État à ratifier l'accord de transport aérien entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et celui du Cameroun. Le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngallè Bibéhè qui défend le texte, a tenu à rappeler que celui-ci est né de la volonté des gouvernements des deux pays, de renforcer la coopération bilatérale, et particulièrement dans le domaine du transport aérien. Il est question de se protéger, conformément aux règles de la sûreté aérienne, contre des interventions illicites. Sa ratification va densifier et renforcer la situation commerciale entre les deux pays, à en croire le ministre des Transports.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Les dérives des réseaux sociaux préoccupent

Une quarantaine de journalistes camerounais, venus d'horizons divers, ont suivi du 08 au 09 novembre 2018 au Data Center de la Campost à Yaoundé, un séminaire de renforcement des capacités sur l'utilisation rationnelle de ces plateformes.

Par J P B

Dans une projection présentée par Dorothée Danedjo Foubu, représentante de Mozilla au Cameroun et enseignante à l'Esstic, sur les dérives et menaces des réseaux sociaux, l'on a constaté, par exemple, qu'en 60 secondes, 46 200 images et 452 000 Twitt sont postés sur internet, et 4,1 millions de vidéos sont regardées. Tout ceci au mépris de la morale et de la loi. Ce développement fulgurant des Technologies de l'information et de la communication (Tic) impulse l'expansion des réseaux sociaux qui jouent de plus en plus un rôle crucial dans la simulation et la diffusion des nouvelles et images, vraies ou fausses, qui sont propagées à une vitesse

effrénée. Tout au long du processus électoral de la présidentielle du 07 octobre 2018, l'on a assisté à toutes sortes de manipulation, à la diffusion d'éléments à la véracité incertaine et contestable, à l'amplification d'un discours de haine et d'exclusion, appelant à la division des Camerounais sur des bases communautaires, ethniques ou tribales. Et ce qui apparaissait comme une opportunité pour la démocratie numérique, s'est mué en menace sur le vivre ensemble. Raison pour laquelle le gouvernement, à travers le ministère des Postes et Télécommunications (Minpostel), a répondu favorablement au souci de la section camerounaise de l'Union internatio-

nale de la presse francophone (Upf Cameroun) de prévenir les journalistes des dérives des réseaux sociaux, dans un contexte où la profusion des Fake news dicte, ce que la Minpostel Minette Libom Li Likeng considère comme «une réinvention des pratiques professionnelles». Le séminaire de deux jours, organisé autour du thème «Le journaliste face aux réseaux sociaux. Enjeux, défis et contraintes d'une profession à l'ère de la démocratie numérique», a été un cadre de partage des savoirs ayant facilité la mise en place d'un «écosystème favorable à un usage responsable des réseaux sociaux».

Modules

Les quatre modules retenus par les organisateurs, ont été développés par des experts de haut niveau: le coordonnateur Master journalisme en ligne à l'Esstic et chef du département des études des publics à la Crtv, Richard Awono; la juriste spécialisée en droit des Tic, Assako Alima Mbono; le directeur de la sécurité des ré-



seaux et des systèmes d'information à l'Antic, Pierrette Annie Bityebiya'a épouse Evina; le directeur général d'Ict Media Strategies, Beaugas Orain Djoyun et le chef de la division juridique au Minpostel, Emmanuel Pokossi Belle. Les deux ateliers au programme ont été animés par Chédjou Kamdem et Windfred Mfuh. La leçon inaugurale portant sur le thème «Le journalisme face aux réseaux sociaux. Le temps des manipulations, acteurs et enjeux», a été dispensée par Daniel Anicet Noah.

Après les allocutions de circonstance du président de l'Upf Cameroun, Aimé Robert Bihina, du secrétaire général du ministère de la Communi-

cation, Félix Zogo, et de la Minpostel, toutes les présentations ont été déroulées, suivies d'échanges enrichissants. Au terme de la formation, les séminaristes ont pris l'engagement de faire bon usage des enseignements reçus. Aussi ont-ils souhaité avoir ce genre de séminaire plus pratique et de manière constante. Par ailleurs, ils ont recommandé qu'un filtre soit imposé aux principaux moteurs de recherche passés maîtres dans la diffusion des Fake news. En somme, ils ont formulé des recommandations allant dans le sens de la mise en place d'un environnement éthique dans l'utilisation des réseaux sociaux au Cameroun.

CAN 2019

Au cœur des infrastructures du Cameroun

Des inspecteurs de la Confédération africaine de football (Caf) sont au Cameroun depuis le 10 novembre 2018 pour évaluer l'état d'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des sites devant abriter de la 32e Coupe d'Afrique des nations qui va se jouer du 15 juin au 13 juillet 2019.

Par Jean-Pierre Bitongo



Jusqu'au 15 novembre 2018, le Ghanéen Antony Bafoe, secrétaire général de la Confédération africaine de football (Caf) chargé des compétitions et chef de la délégation des experts en infrastructures 2019, pour s'assurer de la mise en application des recommandations faites lors de précédentes missions concernant l'aménagement des salles de contrôles (stade Ahmadou Ahidjo), la sécurisation des sites (stade de Bépanda), l'aménagement des voies d'accès, des systèmes de canalisation. Avant d'aller sur le chantier de construction du stade Paul Biya d'Olembé, le 11 novembre, les experts de la Caf sont allés à la rencontre du ministre des Sports et de l'Éducation physique.

«Nous sommes les soldats du président de la Caf, opérationnels sur le terrain. Nous sommes venus voir l'état d'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures. Nous étions déjà informés à travers les médias et les réseaux sociaux que les travaux ont considérablement avancé», a déclaré Antony Bafoe, tout en appréciant l'implication

des anciens Lions indomptables et anciennes gloires du football camerounais dans l'organisation de cette compétition. Avant l'arrivée de cette quatrième mission d'inspection de la Caf, le ministre Bidoung Mkpatt des Sports et de l'Éducation physique (Minsep) a donné un point de presse, le 09 novembre 2018 dans la salle de conférence du stade omnisport Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, pour présenter l'état actuel des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures.

Cahier des charges

L'on retient qu'en ce qui concerne l'état des préparatifs, la mobilisation est totale afin de remplir toutes les exigences contenues dans le cahier de charges de la Caf. Pour ce qui est des infrastructures, le Minsep avoue que le Cameroun a fait d'importants efforts pour s'arrimer aux exigences de la Caf. S'agissant des infrastructures sportives, 34 stades dont sept pour la compétition et 26 pour les entraînements sont en phase terminale pour les uns et opérationnels pour les autres dans les

différentes villes hôtes que sont Yaoundé, Garoua, Bafoussam, Douala et Buea-Limbe. A Garoua, l'entreprise Prime Potomac qui a la charge des travaux de construction ou de réhabilitation des stades d'entraînements de Coton sport, de Poumpoum, de Reyré et du Cenajes, suit à la lettre les exigences de la Caf qui veulent que chaque site d'entraînement puisse posséder des vestiaires identiques, avec un minimum de cinq douches avec eau chaude et froide, cinq toilettes, cinq lavabos et cinq urinoirs.

En ce mois de novembre 2018, les travaux dans ces différents chantiers sont au stade des finitions. A Poumpoum, la pose des lavabos et urinoirs sera achevée le 11 novembre. Ce lundi 12 novembre 2018, la délégation de la Caf va trouver l'un des deux vestiaires complètement terminé. Le second est en cours d'exécution et sera livré bientôt. Les colonnes de douche et les Wc sont actuellement posées. Une fois que la pose des carreaux antidérapants au sol sera achevée. A Reyré, les vestiaires sont prêts à 95%. La pose des sanitaires a été achevée dans la soirée de samedi 10 novembre

2018. Pour le moins, toutes les recommandations faites par la Caf lors des trois premières missions d'inspection, notamment le respect des plannings des travaux, sont mis en œuvre par les différentes entreprises adjudicatrices qui se sont engagées à respecter scrupuleusement les délais contractuels.

Pour les infrastructures hôtelières, tous les sites d'hébergement sont identifiés, conformément au cahier de charges de la Caf, certains bénéficient des aménagements conséquents, alors que celles en construction les intègrent directement. En dehors des infrastructures requises pour les dignitaires, et officiels de la Caf, les équipes, les arbitres et les journalistes accrédités, la Caf a recommandé l'établissement de la carte hôtelière du Cameroun au niveau des villes hôtes de la Can. Cette carte hôtelière qui a été remise à la Caf a été élaborée en collaboration avec le ministère du Tourisme qui a mis à disposition toutes les informations requises. Elle comprend les hôtels de toutes les catégories, ainsi que les immeubles de standard honorable, avec des appartements privés. Quant aux infrastructures hospitalières, elles sont également précisées par le ministère de la Santé publique sur chaque site. Le Cameroun dispose, conformément au plan de couverture sanitaire, d'hôpitaux de référence ayant des plateaux techniques conformes aux exigences de la Caf.

A en croire le Minsep, le renforcement desdits plateaux techniques est en cours dans les villes hôtes. Après cette dernière mission, et sur la base de l'ensemble des conclusions des visites d'inspection, la Caf rendra son verdict à la fin de ce mois de novembre sur la capacité du Cameroun à organiser la Can Total 2019.

ELIMINATOIRES

La liste du Cameroun pour le Maroc

Dans les 23 Lions indomptables convoqués, on note le retour d'Arnaud Djoum, champion d'Afrique 2017 et de Njie Clintion qui revient de blessure, et un nouveau venu dans la tanière, Jeando Fuchs. Sociétaire de Fc Sochaux Monbéliard, club de ligue 2 française, il est âgé de 21 ans.

Par Gisèle Lekini

C'est le 07 novembre 2018 que Clarence Seedorf, l'entraîneur sélectionneur des Lions indomptables, a rendu publique la liste des 23 joueurs convoqués pour préparer le match aller de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football de 2019, contre le Maroc le 16 novembre 2018 à Casablanca; et la rencontre amicale contre le Brésil le 20 novembre 2018 à Londres. Pour la troisième fois consécutive, Jean-Armel Kana Biyick qui est en délicatesse avec la sélection nationale depuis la coupe du monde 2014 au Brésil, a été sollicité par l'encadrement technique. Ne font pas partie de cette liste, Paul Georges Ntep, Vincent Aboubacar et Rames Akono qui avaient pourtant été retenus pour la double confrontation

contre le Malawi en octobre dernier. Toujours dans le cadre des éliminatoires de la Can 2019, autant de nouveaux noms font leur apparition, à l'instar d'Arnaud Djoum champion d'Afrique 2017 et Jeando Fuchs sociétaire de Sochaux en France. Déjà qualifiées pour la Can 2019, en tant que pays organisateur de la 32e édition de cette compétition qui se déroulera du 15 juin au 13 juillet 2019, le Cameroun va affronter le Maroc au complexe sportif Mohammed V de Casablanca. Cette Can, le Maroc espère gagner. C'est du moins l'objectif assigné au sélectionneur Hervé Renard par la Frmf - Fédération royale marocaine de football. Lors du match aller disputé en juin 2018, Les Lions de l'Atlas s'étaient inclinés

par 1 but à 0. Les Marocains disent avoir souffert de la chaleur et du jeûne de Ramadan.

Nouveau format

Ils ne sont plus qu'à un seul point de la qualification à la prochaine Can qui est la toute première édition de la Can qui va se disputer dans son nouveau format de 24 clubs. C'est donc un match à travers lequel l'encadrement technique devrait se faire une idée de l'équipe nationale qu'on dit construire dans la durée. Le fait d'être déjà qualifié en tant que pays hôte de la Can Total 2019, ne saurait être une des raisons de cette baisse continue de régime. Le Cameroun occupe la première place de la poule B avec huit points après quatre matchs joués pour deux victoires, deux nuls, trois buts marqués et un d'encaissé. Les Lions indomptables devançant les Lions de l'Atlas d'un seul point. Un écart qui risque être bouleversé à cause d'une équipe camerounaise qui manque d'une attaque perspicace. Le Maroc est classé deuxième avec sept points, le Malawi troisième avec quatre points et les Comores quatrième avec deux points. Il est à noter que les Lions de l'Atlas sont passés tout près d'une qualification il y a plus d'une dizaine de jours après le match nul

concedé à la dernière minute du match face à l'équipe des Comores lors de la quatrième journée.

Signalons que les choses se compliquent sérieusement pour la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde de football en 2030 avec l'entrée en lice de nouveaux concurrents. Le royaume doit faire face à une nouvelle candidature européenne menée par la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie et la Serbie qui envisagent de se lancer dans la course à l'organisation de cette coupe. Plusieurs autres pays ont déjà émis le souhait de l'organiser. Il s'agit du Paraguay, de l'Argentine et de l'Uruguay qui seraient partants pour une candidature commune, ainsi que le Royaume-Uni. Aucune chance pour le Maroc d'obtenir seul l'organisation. Mais une candidature maghrébine, avec la Tunisie et l'Algérie, est évoquée. Sauf que les responsables de la Frmf souhaiteraient se lancer dans la course avec l'Espagne et le Portugal.

Les 23 Lions

Gardiens : André Onana (Ajax aux Pays-Bas), Idriss Carlos Kameni (Fenerbahçe en Tur-

quie) et Fabrice Ondoa (Oostende en Belgique)

Défenseurs : Fai Collins (Standard de Liège en Belgique), Ngadeu Ngadjui (Slavia de Prague en République Tchèque), Oyongo Bitolo (Montpellier en France), Jeando Fuchs (Fc Sochaux Monbéliard en France), Yaya Banana (Panionios en Grèce), Jérôme Onguene (Red Bull de Salzbourg en Autriche), Gaëtan Bong (Brighton en Angleterre), Jean Armel Kana Biyick (Kayserispor en Turquie)

Milieux de terrain : Zambo Anguissa (Fulham en Angleterre), Georges Mandjeck (Maccabi Haïffa en Israël), Pierre Kunde Malong (Mayence en Allemagne), Petrus Boumal (Ural en Russie), Arnaud Djoum (Hearts Fc)

Attaquants : Stéphane Bahoken (Angers en France), Eric Choupo (Psg en France), Toko Ekambi (Villarreal en Espagne), Fabrice Olinga (Moeskron, Belgique), Jacques Zoua (Astra Giurgi), Clinton Njie (Marseille en France), Christian Bassogog (Henan Jianye en Chine)

CHANTIERS DE LA CAN 2019 À GAROUA

Les coups tordus de Bidoung Mkpatt

Le président du Comité central d'organisation joue son va-tout pour bloquer la livraison des stades d'entraînement tandis que d'autres manœuvres sont orchestrées pour paralyser les travaux de l'hôtel de 100 chambres à défaut d'évincer Prime Potomac de ce chantier.

Par Gisèle Lekini

La capitale de la région du Nord accueille la délégation des inspecteurs de la Caf ce lundi 31 octobre 2018. Cette visite, la quatrième du genre, intervient après que le président de la Confédération africaine de football (Caf) ait récemment émis des signaux tendant à conforter le pays qu'il tient définitivement son organisation de la Can 2019. Un vent de sérénité soufflé par Ahmad Ahmad, qui est cependant perturbé par des velléités de déstabilisation de certains chantiers comme pour rappeler que le Cameroun n'est pas définitivement sorti des eaux troubles. Le site de Garoua, essentiellement les chantiers dont l'entreprise américaine Prime Potomac a la charge, est le principal champ de batailles. Aussi curieuse que cela puisse paraître, l'on retrouve le ministre des Sports et de l'Education physique (Minsep) à l'origine de nombreux coups tordus contre les préparatifs de la Can. La logique du double jeu de celui qui officie comme président du Comité central d'organisation de la prochaine coupe d'Afrique des nations émerge au grand jour.

Par exemple, des témoins rapportent que Bidoung Mkpatt s'est senti très frustré par la fin des travaux des quatre stades d'entraînement dont Prime Potomac assure les constructions. Une issue qui a eu pour effet de créditer l'image du constructeur américain en étalant aux yeux du monde la cabale gratuite dont il a fait l'objet. Loin de baisser les bras, l'homme multiplie désormais des subterfuges pour retarder la livraison de

ces stades. « Alors que l'heure est toujours à la dynamique de l'accélération des travaux, l'on ne comprend pas pourquoi le Minsep en qualité de maître d'ouvrage a freiné des quatre fers contre la mise à disposition des moyens financiers sollicités par Prime Potomac pour assurer les dernières finitions au niveau des stades » souffle une source dans son entourage qui n'est plus en odeur de sainteté auprès du Minsep et au parfum de ses manœuvres dolosives.

Bien plus, alors que la présente visite d'inspection de la Caf était une aubaine pour présenter des ouvrages complètement terminés, le président du Cocan se serait plutôt arrangé à donner un coup d'arrêt aux finitions. Il est rapporté que le constructeur avait déjà procédé au revêtement des vestiaires avec des carreaux d'une gamme identique à ceux des stades omnisports de Yaoundé, de Japoma et d'Olembe. Un travail que la mission de contrôle, manifestement en mission commandée, a plutôt refusé de valider en exigeant à l'entreprise adjudicataire de remplacer les carreaux par des matériaux de qualité inférieure. Une incongruité que le Minsep se serait empressée de commander la mise en application au constructeur, aussitôt portée à son attention, faisant étalage du même coup à un boycott de la qualité des ouvrages qui sont construits.

Le complot Bidoung contre l'hôtel de 100 chambres

Le Minsep laisse désormais prospérer l'idée de dessaisir Prime Potomac du chantier



de construction de l'hôtel de 100 chambres. Ceux qui le connaissent disent que Bidoung Mkpatt est déterminé à jouer son va-tout pour torpiller ce chantier en martelant que l'entreprise adjudicataire est dans l'incapacité technique de mener à bout son cahier de charges. L'évolution des travaux n'est pourtant pas à un seuil critique pour enclencher une telle alarme. Rencontrés ce weekend, les ingénieurs qui assurent la construction de cet ouvrage phare font état de 60% de niveau d'avancement des travaux du gros-œuvre et prévoient en finir à la fin du mois de novembre. Les travaux du second œuvre quant à eux sont déjà en cours dans les cinq étages sur les sept dont les dalles ont déjà été coulées. Cette évolution notable des travaux fragilise l'argument d'un chantier en danger régulièrement invoqué ces derniers jours par le président du Cocan afin de pouvoir opérer son holdup. Il a ainsi, pour parvenir à ses fins, décidé d'user de son pouvoir de maître d'ouvrage pour asphyxier financièrement Prime Potomac en refusant de donner son quitus au déblocage d'une avance financière exceptionnelle par la Task-Force, une cellule dédiée aux préparatifs de la Can 2019 et logée à la Présidence de la République, pour renforcer

la trésorerie de l'entreprise. Cette mesure, prévue dans le contrat, est une véritable bouffée d'oxygène qui aurait eu pour effet de permettre au constructeur de juguler le volume d'engagements auquel il fait face relativement au rythme accéléré des travaux engagé.


Le plan Bidoung Mkpatt prévoyant plutôt de confier les travaux de l'hôtel de 100 chambres à une autre entreprise trahi évidemment des relents de gloutonnerie financière. Ceux qui gravitent autour du président du Cocan soufflent pour s'en étonner que le montant sollicité au profit de l'entreprise qu'il entend positionner en lieu et place de Prime Potomac représente le double de l'avance exceptionnelle que cette dernière sollicite en vain. Le régime d'ostracisme appliqué à Prime Potomac tranche d'ailleurs avec les facilités concédées aux autres entreprises adjudicatrices des travaux de la Can 2019. Ce qui laisse croire à une coalition d'intérêts visant à neutraliser l'entreprise. Par exemple pour le seul point lié à l'avance exceptionnelle, l'un des bénéficiaires n'est autre que Mota Engil, la société en charge des travaux de construction de l'hôtel de 70 chambres à Garoua.



« Idéal pour vos affaires et votre détente »



Hébergement haut standing
Restaurant
Bar
Service traiteur
Parking sécurisé

-  Belibi, Obala-Cameroun
-  +237 243 80 64 87
-  +237 658 17 29 51 / 652 88 49 72 / 664 13 71 71
-  infos@lemintarhotel.com
-  www.lemintarhotel.com
-  [lemintarhotel](https://www.facebook.com/lemintarhotel)

La qualité qui fait la différence